



JÉRÔME
SOISSONS
ARCH.

• LE PRESENT PLAN N'EST PAS UN PLAN D'EXECUTION IL EST
EXCLUSIVEMENT DESTINE A L'OBTENTION DES AUTORISATIONS
ADMINISTRATIVES DE CONSTRUIRE. •

PC 6.1

INSERTION PAYSAGERE

ARCELOR MITTAL
DECARBONATION

3031 Rue du Comte Jean
59760 GRANDE-SYNTHE

INDICE A
Version en date du 10/07/2026
A3

Ces documents sont des plans d'architecture et constituent des "plans guides" pour la réalisation des plans nécessaires à l'exécution. L'Architecte n'ayant pas contractuellement mission pour réaliser les études d'exécution, les détails proposés sont des détails de principe et les sections sont données à titre indicatif et devront être vérifiées par calcul. Avant toute exécution le Maître d'ouvrage ou l'entreprise qu'il aura désignée devra faire réaliser par des ingénieurs conseils ou des bureaux d'étude compétents les notes de calculs et les plans d'exécution de structure basés sur une étude géotechnique du terrain, ainsi que ceux des divers fluides, et des VRD. Ces plans et notes de calculs devront obligatoirement respecter les normes et D.T.U. en vigueur. L'Architecte attire l'attention du Maître d'ouvrage sur le fait qu'il devra contracter une assurance Dommage ouvrage et s'adjoindre les Services d'un Coordinateur de sécurité et d'un Contrôleur technique.

MAITRISE D'OUVRAGE

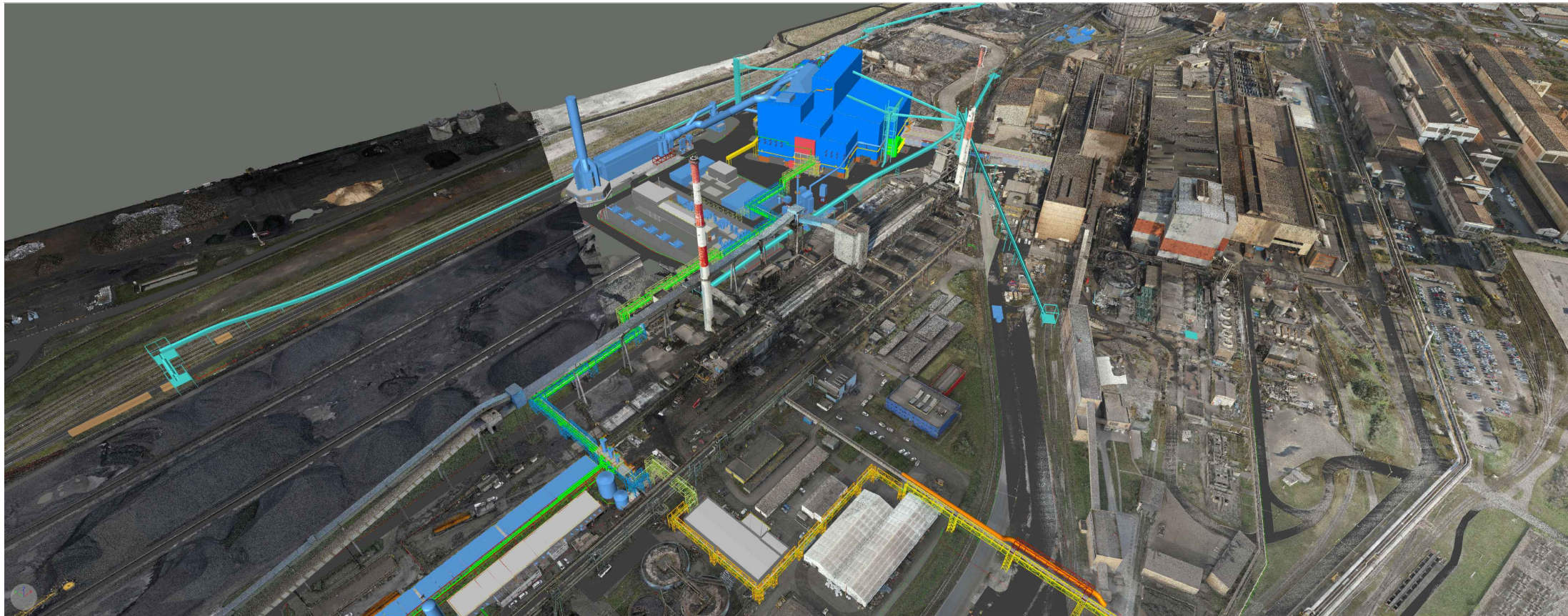
ARCELOR MITTAL FRANCE SITE DUNKERQUE
6 RUE ANDRE CAMPA, immeuble "Le Cézanne"
93200, SAINT DENIS

AFF : 1890

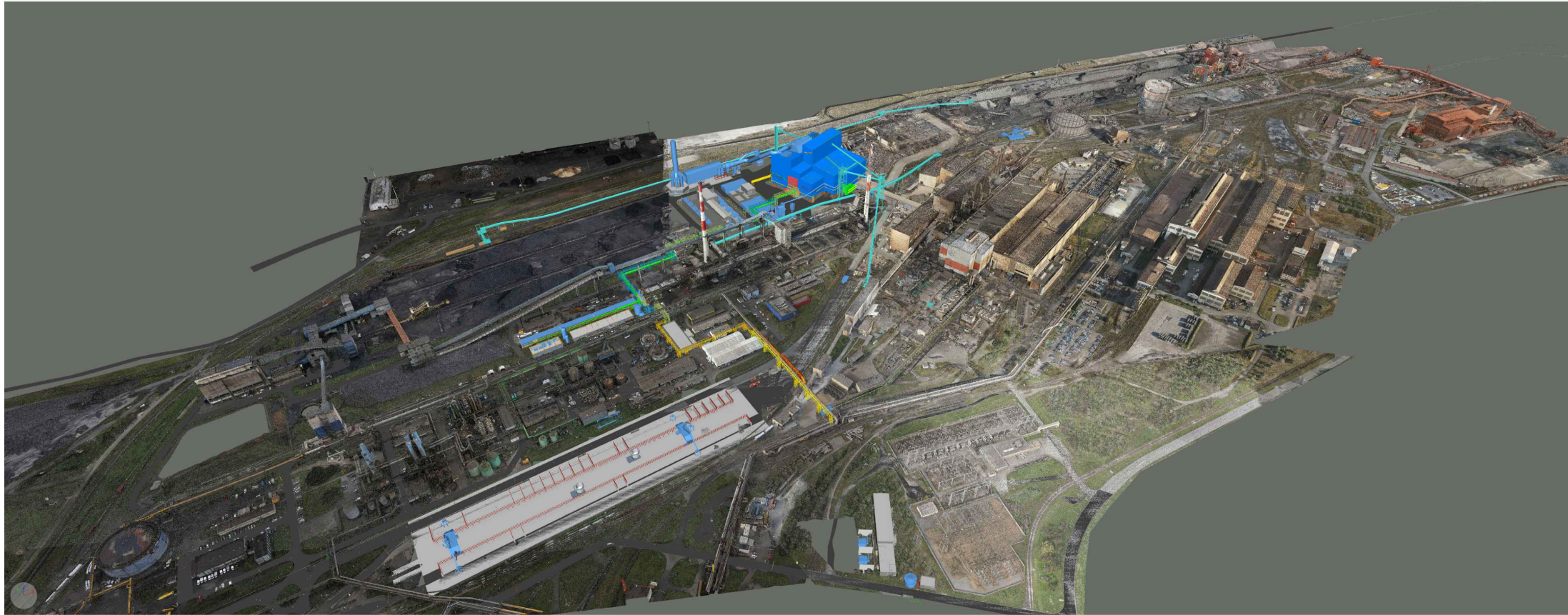
MAITRISE D'OEUVRE

SOISSONS Architecte
33 Rue de Bourgogne
59140 DUNKERQUE
Tél: 03 28 66 66 00
Mail: soissons.architecte@gmail.com

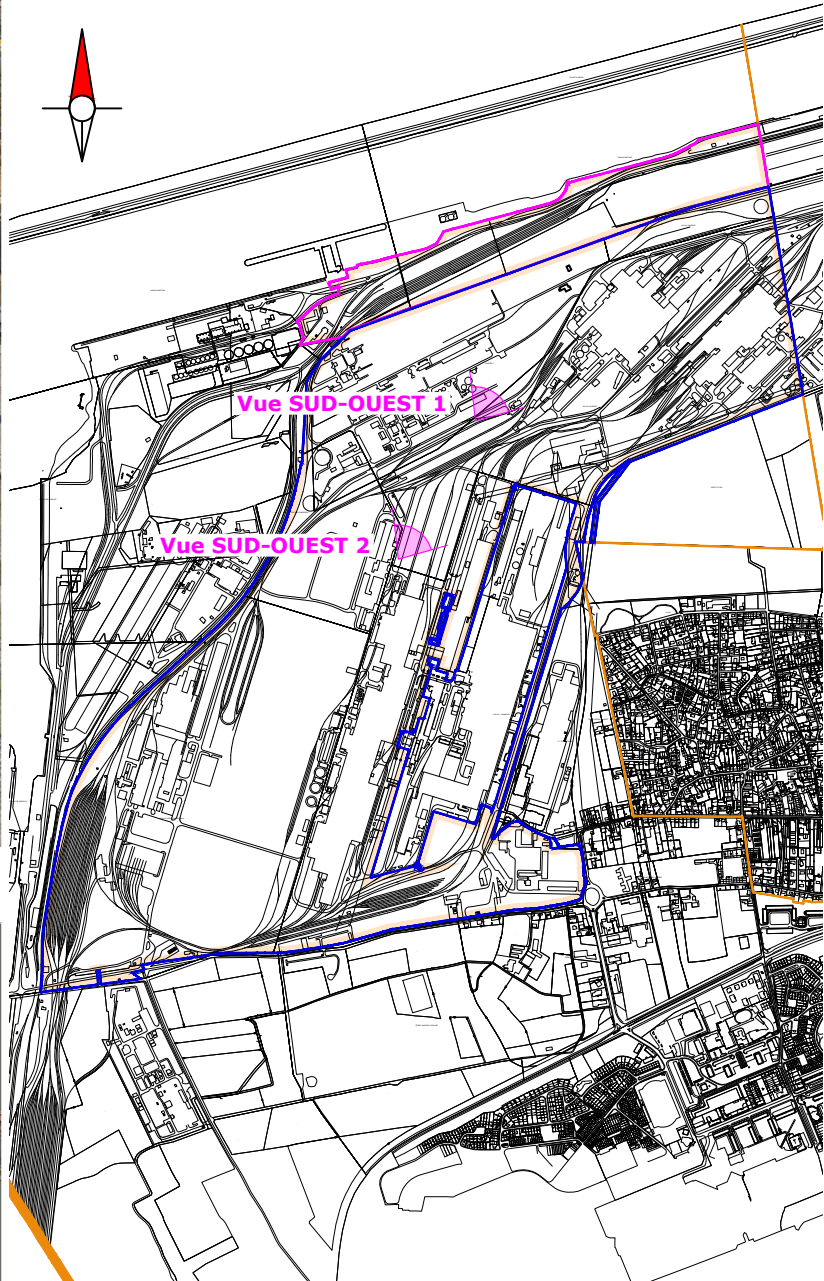
D	
C	
B	
A	Juillet 2026 DEPOT PC



Vue SUD-OUEST 1



Vue SUD-OUEST 2



PLAN DU SITE
Sans échelle

LE PRESENT PLAN N'EST PAS UN PLAN D'EXECUTION IL EST
EXCLUSIVEMENT DESTINE A L'OBTENTION DES AUTORISATIONS
ADMINISTRATIVES DE CONSTRUIRE.



PC 6.2

VUE AERIENNE 3D

ARCELOR MITTAL
DECARBONATION

3031 Rue du Comte Jean
59760 GRANDE-SYNTHE

INDICE A
Version en date du 10/07/2026
A3

Ces documents sont des plans d'architecture et constituent des "plans guides" pour la réalisation des plans nécessaires à l'exécution. L'Architecte n'ayant pas contractuellement mission pour réaliser les études d'exécution, les détails proposés sont des détails de principe et les sections sont données à titre indicatif et devront être vérifiées par calcul. Avant toute exécution le Maître d'ouvrage ou l'entreprise qu'il aura désignée devra faire réaliser par des ingénieurs conseils ou des bureaux d'étude compétents les notes de calculs et les plans d'exécution de structure basés sur une étude géotechnique du terrain, ainsi que ceux des divers fluides, et des VRD. Ces plans et notes de calculs devront obligatoirement respecter les normes et D.T.U. en vigueur. L'Architecte attire l'attention du Maître d'ouvrage sur le fait qu'il devra contracter une assurance Dommage ouvrage et s'adjoindre les Services d'un Coordinateur de sécurité et d'un Contrôleur technique.

MAITRISE D'OUVRAGE

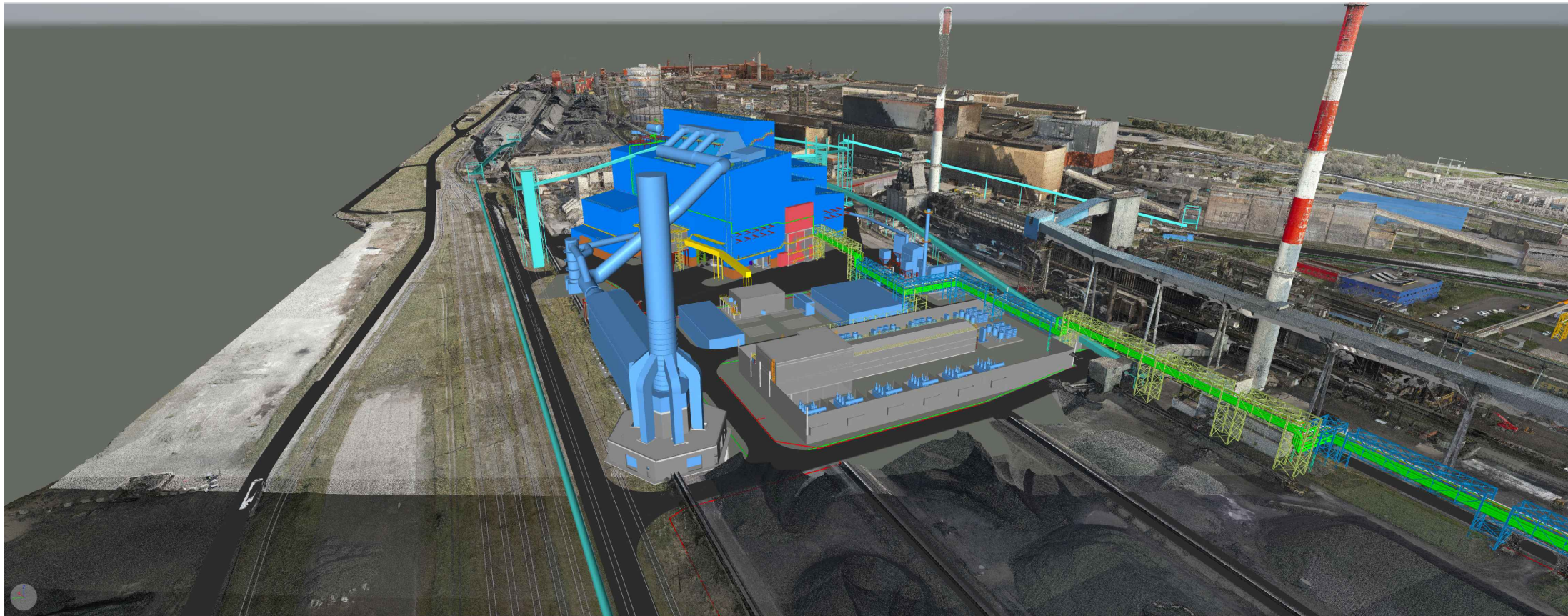
ARCELOR MITTAL FRANCE SITE DUNKERQUE
6 RUE ANDRE CAMPA, immeuble "Le Cézanne"
93200, SAINT DENIS

AFF : 1890

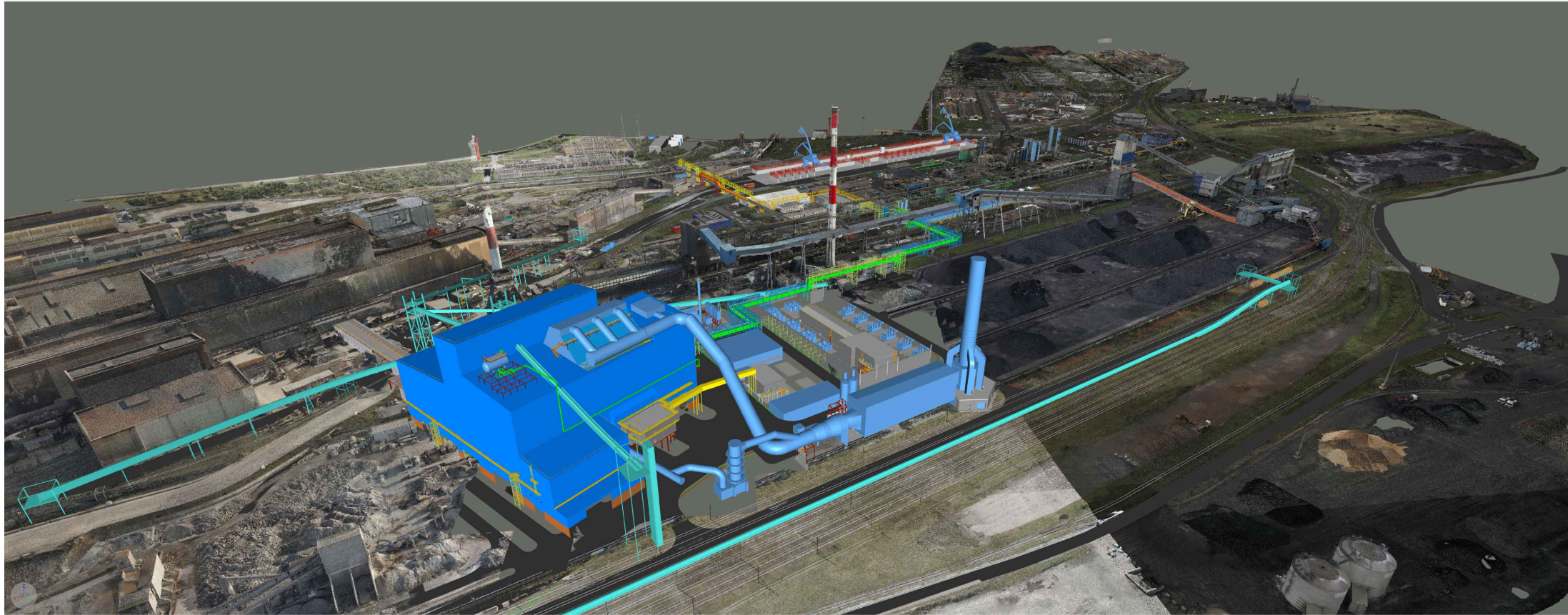
MAITRISE D'OEUVRE

SOISSONS Architecte
33 Rue de Bourgogne
59140 DUNKERQUE
Tél: 03 28 66 66 00
Mail: soissons.architecte@gmail.com

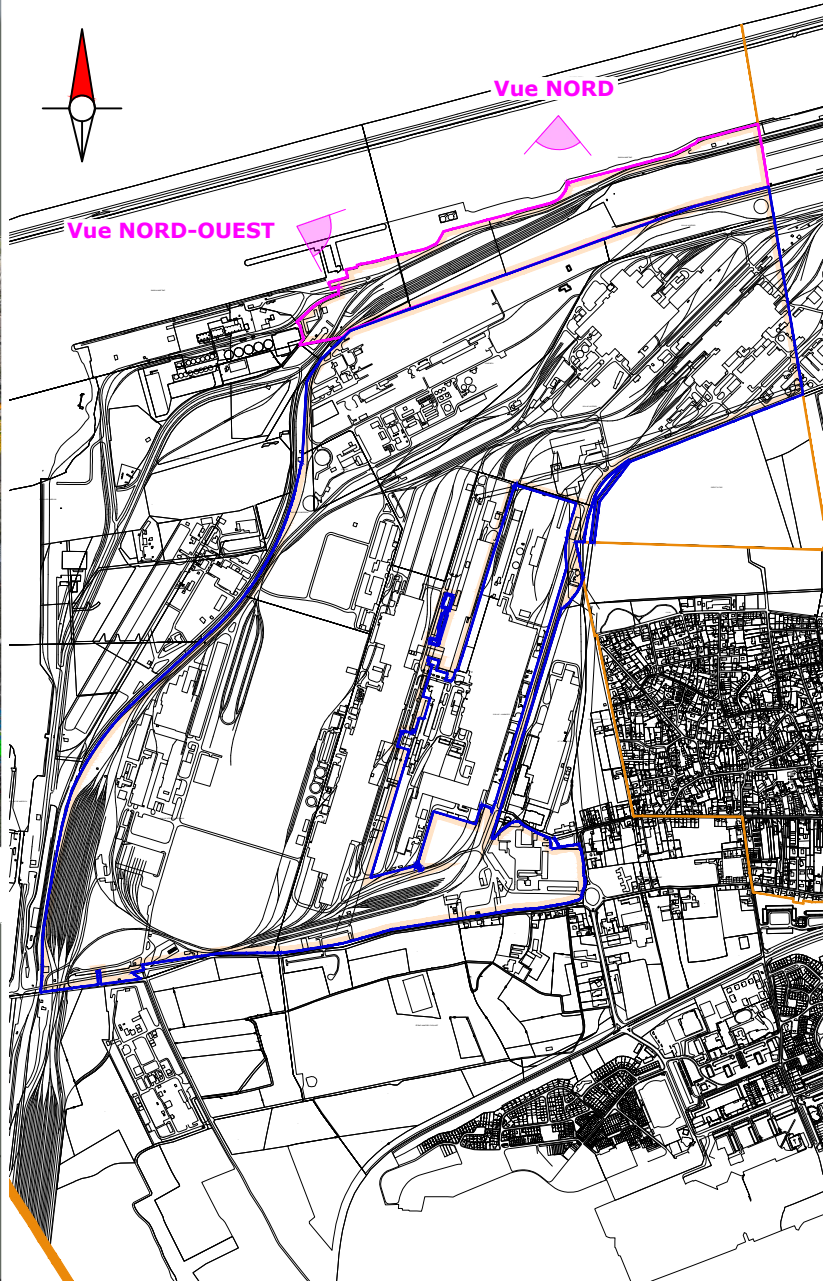
D		
C		
B		
A	Juillet 2026	DEPOT PC



Vue NORD-OUEST



Vue NORD



PLAN DU SITE
Sans échelle

LE PRESENT PLAN N'EST PAS UN PLAN D'EXECUTION IL EST
EXCLUSIVEMENT DESTINE A L'OBTENTION DES AUTORISATIONS
ADMINISTRATIVES DE CONSTRUIRE.

JÉRÔME
SOISSONS
ARCH.

PC 6.3

VUE AERIENNE 3D

ARCELOR MITTAL
DECARBONATION

3031 Rue du Comte Jean
59760 GRANDE-SYNTHE

INDICE A
Version en date du 10/07/2026
A3

Ces documents sont des plans d'architecture et constituent des "plans guides" pour la réalisation des plans nécessaires à l'exécution. L'Architecte n'ayant pas contractuellement mission pour réaliser les études d'exécution, les détails proposés sont des détails de principe et les sections sont données à titre indicatif et devront être vérifiées par calcul. Avant toute exécution le Maître d'ouvrage ou l'entreprise qu'il aura désignée devra faire réaliser par des ingénieurs conseils ou des bureaux d'étude compétents les notes de calculs et les plans d'exécution de structure basés sur une étude géotechnique du terrain, ainsi que ceux des divers fluides, et des VRD. Ces plans et notes de calculs devront obligatoirement respecter les normes et D.T.U. en vigueur. L'Architecte attire l'attention du Maître d'ouvrage sur le fait qu'il devra contracter une assurance Dommage ouvrage et s'adjoindre les Services d'un Coordinateur de sécurité et d'un Contrôleur technique.

MAITRISE D'OUVRAGE

ARCELOR MITTAL FRANCE SITE DUNKERQUE
6 RUE ANDRE CAMPA, immeuble "Le Cézanne"
93200, SAINT DENIS

AFF : 1890

MAITRISE D'OEUVRE

SOISSONS Architecte
33 Rue de Bourgogne
59140 DUNKERQUE
Tél: 03 28 66 66 00
Mail: soissons.architecte@gmail.com

D		
C		
B		
A	Juillet 2026	DEPOT PC